Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément aux normes ANSI Z400.1- 2004 et 29 CFR 1910.1200.

RAID® EXTERIEUR PIQUETS ANTI-FOURMIS (NO D'HOM. 28347 LOI P.A.)

Version *1*.0

Date de révision 09/11/2009

Date d'impression 04/12/2010

Numéro de la FDS 350000004771
SITE_FORM Number
30000000000000004081.001

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Fiche

Nom commercial	:	RAID® EXTERIEUR PIQUETS ANTI-FOURMIS (NO D'HOM. 28347 LOI P.A.)
Utilisation de la substance/préparation	:	Insecticide
Société	:	S.C. Johnson et Fils, Limitée 1 Webster Street Brantford ON N3T 5R1
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	:	Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures) (866) 231-5406 Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952) 852-4647 Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures) (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Apparence/odeur	:	ambre brun / solide / caractéristique
Préoccupations immédiates	:	Attention Nocif en cas d'absorption par la peau. Irritant pour les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	:	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion.
Yeux	:	Peut causer: Irritation modérée des yeux
Peau	:	Nocif en cas d'absorption par la peau.
Inhalation	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Ingestion	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Condition médicale aggravée	:	Allergies

RAID® EXTERIEUR PIQUETS ANTI-FOURMIS (NO D'HOM. 28347 LOI P.A.)

Version *1*.0

Date d'impression 04/12/2010

Date de révision 09/11/2009

Numéro de la FDS 350000004771
SITE_FORM Number
30000000000000004081.001

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	% en poids
Sucrose	57-50-1	10.00 - 30.00
Peanut oil	8002-03-7	10.00 - 30.00
Abamectin	71751-41-2	0.05

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Inhalation : Pas de condition spéciale.

Ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instruction du personnel médical. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Mousse résistant à l'alcool, dioxyde de carbone, poudre sèche, brouillard d'eau

Autres informations : Combattre l'incendie à distance. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Point d'éclair : Note: Aucun(e)

Limite d'explosivité, inférieure : Note: donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Note: donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions pour la protection de : Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

l'environnement
Méthodes de nettoyage : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.
Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d' Exposition

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Base
Sucrose	57-50-1	10 mg/m3	-	ACGIH TWA

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Arrangement industriel : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Arrangement de ménage : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Arrangement industriel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Arrangement de ménage : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des yeux

Arrangement industriel	:	En cas de contact prolongé ou répété possible: Lunettes de sécurité avec protections latérales
Arrangement de ménage	:	Pas d'exigence particulière
Mesures d'hygiène	:	N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	:	solide
Couleur	:	ambre brun
Odeur	:	caractéristique
pH	:	Aucun(e)
Point d'ébullition	:	Aucun(e)
Point de congélation	:	Aucun(e)
Point d'éclair	:	Aucun(e)
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Aucun(e)
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Aucun(e)
Hydrosolubilité	:	négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Matières à éviter	:	Aucun(e).

Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Réactions dangereuses	:	Stable

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	:	donnée non disponible
Toxicité aiguë par inhalation	:	donnée non disponible
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	:	donnée non disponible
Effets chroniques		
Cancérogénicité	:	donnée non disponible
Mutagénicité	:	donnée non disponible
Effets sur la reproduction	:	donnée non disponible
Tératogénicité	:	donnée non disponible
Sensibilisation	:	Non connu pour être sensibilisateur.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques	:	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Arrangement industriel	:	Respecter tout règlement fédéral, provincial, et d'État, et toute ordonnance locale et municipale en vigueur concernant l'éliminatio
Arrangement de ménage	:	Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

RAID® EXTERIEUR PIQUETS ANTI-FOURMIS (NO D'HOM. 28347 LOI P.A.)

Version *1*.0

Date de révision 09/11/2009

Date d'impression 04/12/2010

Numéro de la FDS 350000004771
SITE_FORM Number
30000000000000004081.001

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

- **US DOT (Departement dês Transports) & Transport de Substances Dangereuses au Canada:**

Numéro ONU	Aucun(e).
Nom d'expédition	non réglementé
Classe:	Aucun(e).
Groupe d'emballage	Aucun(e).

Transport maritime

- *IMDG:*

Numéro ONU:	Aucun(e).
Groupe d'emballage:	Aucun(e).
Nom d'expédition	non réglementé
Classe:	Aucun(e).

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Classe:	Aucun(e).
Groupe d'emballage:	Aucun(e).
Nom d'expédition	non réglementé
UN/ID No.:	Aucun(e).

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)
État actuel de notification	:	Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Prop. 65 de la Californie	:	Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la Proposition 65 de la Californie.
	:	Ce produit est classé conformément aux critères du règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

RAID® EXTERIEUR PIQUETS ANTI-FOURMIS (NO D'HOM. 28347 LOI P.A.)

Version *1*.0

Date de révision 09/11/2009

Date d'impression 04/12/2010

Numéro de la FDS 350000004771
SITE_FORM Number
30000000000000004081.001

16. AUTRES DONNÉES

HMIS Ratings

Santé	2
Inflammabilité	0
Réactivité	0

Codes Pour le NFPA

Santé	2
Feu	0
Réactivité	0
Spécial	

Autres informations

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par:	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)